

DIAGNOSTIC MOBILITÉ SARTHE 2019



SYNTHESE

DEFINITION DE LA MOBILITE

La mobilité est un ensemble d'actions qui concourent au déplacement des personnes et des objets matériels.

Elle n'est pensable que dans une approche qui la relie aux grandes dynamiques sociales.

La mobilité des personnes est un facteur de développement. Elle est l'expression d'un besoin et d'une nécessité.

Vecteur d'inclusion, elle contribue à favoriser l'autonomie, le maintien des liens sociaux et à rompre l'isolement, permet l'accessibilité à la formation ou à l'emploi et implique une accessibilité aux moyens et infrastructures de transports.

Enfin, elle s'inscrit dans un dispositif d'aménagement du territoire.

Lien : https://www.sarthe.fr/sites/sarthe.fr/files/atoms/files/diagnostic_mobilite_2019.pdf

La mobilité est aujourd'hui une préoccupation globale et transversale. Elle concerne tout le territoire sarthois avec une diversité de publics et d'acteurs. Le Département de la Sarthe a souhaité, grâce à un diagnostic, approfondir les connaissances et les besoins en termes de mobilité, en vue de réfléchir à des améliorations ou à des projets de développement d'initiatives locales.

Non exhaustif, car s'appuyant notamment sur des retours d'enquête limités et traitant une thématique fortement mouvante, le diagnostic aborde :

« Les freins à la mobilité ne sont pas seulement économiques et matériels, ils sont aussi sociaux, psychosociaux, organisationnels, géographiques. »
Valérie Dreyfuss,
déléguée générale du LMI

- A. PROBLEMATIQUES GENERALES LIEES A LA MOBILITE
- B. ETAT DES LIEUX EN SARTHE
- C. ENQUETE MOBILITE EN SARTHE
- D. INITIATIVES MOBILITES EXISTANTES EN SARTHE
- E. CARTOGRAPHIE DES ACTIONS DE MOBILITE IDENTIFIEES
- F. PROPOSITIONS DE DEVELOPPEMENT D' ACTIONS MOBILITE EN SARTHE
- G. PARTENAIRES
- H. RECOMMANDATIONS POUR METTRE EN PLACE UNE ACTION DE MOBILITE

4 typologies de territoire aux enjeux différenciés

➤ Le Mans et sa première couronne (périmètre qui correspond globalement au SCOT du Pays du Mans)

- Densité de population élevée;
- Offres de services importantes;
- Déficients très localisés de l'offre : politique de la ville, etc.

➤ Seconde couronne périurbaine du Mans

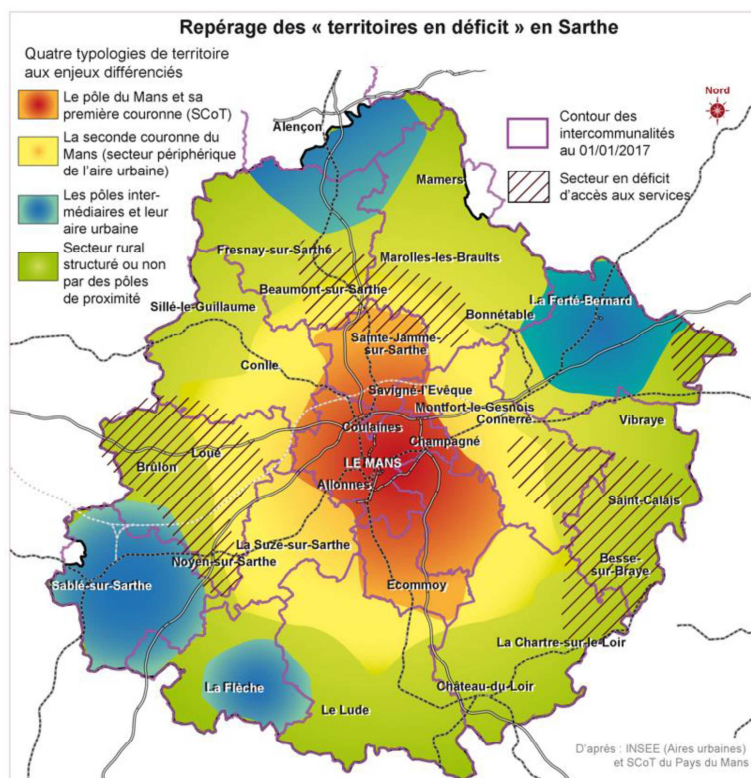
- Fortes dynamiques sociodémographiques : périurbanisation;
- Une offre de services en deçà des besoins croissants : absence d'un maillage territorial historique de services.

➤ Pôles intermédiaires et leur aire urbaine

- Dynamiques sociodémographiques contrastées;
- Une offre de services globalement bien structurée.

➤ Secteur rural structuré ou non par des pôles de proximité

- Dynamiques sociodémographiques faibles
- Une offre de services limitée et confrontée à des enjeux d'adaptation



(Source : Schéma départemental d'amélioration de l'accès des services au public de la Sarthe – décembre 2017)

En Sarthe en 2015, la part des ménages sans voiture était de 15 %

Souhaitant réaliser un diagnostic complet, le Département de la Sarthe a élaboré une enquête adressée auprès de toutes les communes, associations, Missions locales, EPCI et tous les centres sociaux. Les réponses ont distingué des projets visant principalement :

- L'autopartage,
- Les liaisons douces (cf. page 6 du diagnostic),
- Les liaisons vers les gares,
- Développement de services de mobilité inclusive (cf. page 11 du diagnostic).

Les enseignements principaux de l'enquête :

Manquements concernant la mobilité :

- une problématique identifiée mais insuffisamment prise en compte,
- des manques sur les transports publics.

Actions de mobilité existantes :

- une offre très variée,
- une prééminence des déplacements liés à la voiture,
- principalement pour tous les publics,
- une participation financière de l'utilisateur peu élevée.

Usage des services de mobilité :

- Les navettes : un mode de déplacement apprécié,
- Le transport à la demande : le mode de déplacement le plus utilisé.

Portage des actions :

- les collectivités locales initiatrices et porteuses de projets de mobilité,
- les associations facilitatrices pour la mobilité des personnes,
- les centres sociaux et les missions locales à la fois porteurs de projets et accompagnateurs des personnes.

46 fiches recensent les **actions existantes** en matière de mobilité, les publics concernés et les territoires concernés.

Ces initiatives sont portées à chaque échelon du territoire, avec une diversité de modes de déplacement : trains, cars, navettes, voitures, vélos...

Concernant généralement tous les publics, elles sont variées par le type de mobilité : autopartage, accompagnement solidaire, covoiturage, transports à la demande, autostop, aide au permis de conduire...

Selon les éléments recueillis sur les actions mobilités à partir de la connaissance de l'existant et de l'enquête, **les territoires suivants, qu'on pourrait qualifier de « zones blanches », feraient apparaître des disparités importantes : EPCI Sud Sarthe (mais bénéfice en partie des réseaux Aléop et ferroviaire), Est de l'EPCI Pays de l'Huisne sarthoise, Villeneuve-en-Perseigne, Ouest de l'EPCI Haute Sarthe Alpes Mancelles, Est de l'EPCI Vallées de la Braye et de l'Anille.**

Des propositions d'actions ont pu être formulées, réparties entre projets d'expansion d'actions déjà existantes, projets d'actions, tels qu'autopartage, développement de services de mobilité ou de voies douces, et d'autres idées d'actions de mobilité, telles que plateforme mobilité inclusive multi-public, écomobilité scolaire ou covoiturage.

Il n'existe pas d'actions-types ni de modèles pour des actions mobilité. Toutefois, nous pouvons souligner des **conditions de réussite** (cf. page 136 du diagnostic) :

- Détermination, volonté politique
- Adaptation aux besoins de la population
- Accès au numérique
- Communication forte
- Partenariats et travail en réseau
- Souplesse, organisation légère
- Faible coût pour l'utilisateur
- Animation des dispositifs

Les points principaux du diagnostic :

- Les mobilités : une thématique abordée à l'échelle nationale et médiatique, nécessitant une prise en compte au niveau local, avec des enjeux majeurs de prévention (santé, formation, emploi), énergétique, d'aménagement du territoire.
- Une offre très variée d'actions de mobilité, complémentaire à une riche diversité des offres de transport, mais pas totalement satisfaisantes sur l'ensemble du département.
- Un déficit de communication et d'information sur les services de mobilité.
- Les EPCI : des territoires appropriés pour une prise en compte juste et au plus près des habitants concernant les problématiques liées à la mobilité.
- L'accès au numérique : un facteur déterminant de réussite des actions par un accompagnement des personnes qui le nécessitent et une accessibilité aux moyens techniques.
- Implication et coordination institutionnelle afin de mieux répondre aux besoins quotidiens des citoyens, des territoires et des entreprises, avec l'objectif de coordonner les différents acteurs :
 - un diagnostic sur le transport collectif par la Région des Pays de la Loire finalisé en septembre 2020,
 - en complémentarité du diagnostic réalisé par le Département, une analyse sur tout le département et sur un champ tout public, avec un benchmark national sur des projets innovants et une expérimentation ciblée par EPCI par la Direction départementale des territoires de la Sarthe.